

Les coûts de frappe des pièces de monnaie sont plus élevés que leur valeur faciale. Imprimer des billets coûte cher. Mais leur suppression ne pourra pas contribuer à lutter contre la soustraction d'impôt, ni empêcher les activités illégales.

Economie

Pourquoi l'argent liquide va finir au musée

Les pièces de monnaie et les billets de banque vont être rangés dans des musées dans un avenir assez proche, à commencer par la Suisse et quelques autres pays avancés sur le plan économique.

Les pièces de monnaie, notamment celles de petit montant comme les fameux 5 centimes suisses, comportent en réalité des coûts de frappe plus élevés que leur valeur faciale. La tendance à réduire les dépenses publiques va donc l'emporter sur le souci d'éviter une augmentation du coût de la vie à la suite de la disparition des pièces de 5 centimes (voire des pièces de 10 et 20 centimes) en Suisse, étant donné que la frappe des monnaies métalliques pèse sur les caisses de la Confédération. A la suite de la diffusion des modalités de paiement «mobile», notamment par les «smartphones», la crainte d'observer une pression à la hausse sur les prix des biens de consommation n'a pas lieu d'exister, parce que bien des magasins vont être équipés de l'infrastructure informatique pour le règlement «cashless» des transactions de leur clientèle.

En ce qui concerne les billets de banque, au-delà de l'argument lié aux coûts d'impression de ces billets, qui en général sont supportés par les banques centrales (diminuant ainsi les bénéfices que celles-ci versent, en principe, dans les caisses publiques), il y a lieu de relever la fronde

« La tendance à réduire les dépenses publiques va l'emporter sur le souci d'éviter une augmentation du coût de la vie. »

actuelle visant à réduire autant que possible les soustractions d'impôt et les transactions illégales réglées par de l'argent liquide. La Banque centrale européenne a annoncé le 4 mai 2016 sa décision d'arrêter la mise en circulation des billets de 500 euros, mettant sous pression les autorités monétaires de la Confédération suisse pour en faire de même avec la coupure de 1000 francs – ce que la Banque nationale suisse a refusé, sous le prétexte que cette coupure fait partie de l'histoire helvétique.

Or, s'il est indéniable que l'élimination de l'argent liquide ne pourra pas contribuer visiblement à lutter contre la soustraction d'impôt – car elle n'agirait aucunement sur les transactions de gros montants, qui

ont lieu, de manière générale, à travers le trafic des paiements électroniques – ni empêcher les activités illégales, qui peuvent désormais être réglées aussi par des «cryptomonnaies», il y a lieu de mettre en exergue qu'il s'agit plutôt d'une tentative (fort pathétique) pour faire en sorte que les mécanismes de transmission des taux d'intérêt négatifs décidés par la banque centrale (en Suisse comme dans l'Euroland) ne se révèlent pas une vue de l'esprit (monétariste) à la suite de la possibilité d'y échapper par la «thésaurisation» de l'argent liquide.

Si les banquiers centraux étaient en mesure de comprendre la nature de la monnaie bancaire, ils arrêteraient de faire semblant de maîtriser la masse monétaire et pourraient contribuer à faire en sorte que, dans une économie financiarisée comme celle de la Suisse, les banques se préoccupent avant tout d'octroyer des crédits aux petites et moyennes entreprises tournées vers le marché domestique. Tant l'économie que les ménages et les finances publiques seraient ainsi en bien meilleure posture. ■

L'AUTEUR



SERGIO ROSSI

Professeur ordinaire à l'Université de Fribourg, où il dirige la chaire de macroéconomie et d'économie monétaire, et *senior research associate* à l'International Economic Policy Institute de la Laurentian University au Canada.

SEDRICK NEMETH

SUR WWW.HEBDO.CH

RETROUVEZ LES BILLETS DE SERGIO ROSSI DANS SON BLOG **LES NON-DITS DE L'ÉCONOMIE**